

ses entrées dans la famille Dufresne, et qui rendit sans doute bon témoignage sur la régularité de ma vie.

Quelque dix ans après, je me vis appelé, par les autorités ecclésiastiques, à remplir la charge de surveillant chez les élèves de l'École normale Laval, durant l'unique année où Mgr Rouleau exerça son zèle ailleurs qu'en cette institution. Je trouvai là deux des fils Dufresne, dont l'un était David, notre futur abbé. Grâce à l'entomologie et à la botanique, dont j'étais déjà fervent amateur, grâce à la musique où il brillait déjà, nous nous liâmes d'amitié, le jeune David et moi. Il s'exerça à guider mes doigts novices sur les cordes du violon ! Je l'initiai, pour ma part, aux charmes de la classification entomologique et de la classification botanique. Inutile d'ajouter que nous n'allâmes pas loin, ni l'un ni l'autre, dans ces carrières nouvelles. Toutefois, avant de remiser mon archet, j'eus le temps d'être le premier professeur de violon, au séminaire de Chicoutimi, et le jeune Dufresne se fit une collection d'insectes — qui vint, un jour, se déverser dans la mienne, en compagnie de celle de l'abbé Laflamme, qui y vint aussi prendre place, lorsque mon savant ami tourna le dos à l'entomologie pour ne s'occuper plus que de géologie, et un jour, toutes ces collections réunies s'en iront probablement figurer dans le musée du séminaire de Chicoutimi...

Si mes relations de jadis avec David Dufresne n'eurent pas l'effet d'en faire un naturaliste de carrière, j'ai au moins le droit de penser que la Providence s'en servit pour éveiller en lui la vocation ecclésiastique. Seulement, un formidable obstacle l'empêchait de répondre à l'appel divin : le manque d'études classiques. Mais la Providence lui permit de tourner facilement cet obstacle.

Je venais (1875) moi-même d'être attaché au corps enseignant du séminaire de Chicoutimi, qui n'avait encore que deux années d'existence. Étant donné les conditions difficiles du recrutement d'un personnel pour cette jeune institution, et d'autre part les aptitudes et les talents plus qu'ordinaires du candidat, il me fut facile de négocier son admission au noviciat ecclésiastique, et à Chicoutimi et même à Québec : car, à cette époque, le Saguenay faisait encore partie du diocèse de Québec. Mais, à tout le moins, fallait-il que le futur ecclésiastique sût le latin ! — Ce fut pour lui l'affaire de quelques mois d'étude, sous la direction de mon ami le notaire Boily, de Saint-Roch de Québec. Dès l'automne suivant (1876), M. Dufresne savait le latin d'une manière très satisfaisante, et pouvait entrer au grand séminaire de Chicoutimi.

Toutefois, l'abbé Dufresne était trop intelligent pour ne pas voir quelle lacune avait laissée en lui ce manque d'études classi-